



Le blason de Guérigny



Pierre Babaud de la Chaussade

GUERIGNY CITE DES FORGES ROYALES



LETTRE D'INFORMATION N° 05 | Spécial Covid-19

Bienvenue dans notre cinquième lettre d'information.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions et remarques.

 Mairie de Guérigny

 Michel Souchet

 Michèle Bridoux

[Le site internet de Guérigny](#)



CORONAVIRUS COVID-19

RESTEZ CHEZ VOUS, PRENEZ SOIN DE VOUS, PRENEZ SOIN DES AUTRES

Message de Monsieur Jean-Pierre CHATEAU

Chères Guérignaises, chers Guérignois,
Cette lettre d'information est exceptionnelle à plus d'un titre.
Elle n'a pas la même fonctionnalité que les précédentes et n'a qu'un but celui de vous indiquer que les services à la population adaptés à la situation sont à votre disposition. Ainsi vous pouvez joindre la mairie par téléphone afin de faire part de vos problèmes. Nous maintenons avec d'autres structures citées dans cette lettre le nécessaire lien. Plus que jamais la fraternité doit nous guider avec l'idée de protéger afin que nous surmontions cette crise sanitaire sans trop de difficultés.
Les contraintes imposées le sont dans l'intérêt de chacun.
Courage à toutes et tous dans ces moments difficiles et merci pour votre engagement dans ce combat pour la vie.
Bien à vous.
Votre maire.
Jean-Pierre CHATEAU

**Sur demande expresse de monsieur le Maire, Mme Sylvie HOUSPIC préfète de la Nièvre a autorisé le maintien dans l'immédiat du marché de Guérigny.
En conséquence, le marché du vendredi 27 mars est maintenu.
Merci à tous de prendre soin des règles sanitaires de distance.**

**Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020
prescrivant les mesures générales
nécessaires pour faire face à l'épidémie de
covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence
sanitaire**

Extrait de l'article 3

I. - Jusqu'au 31 mars 2020, tout déplacement de personne hors de son domicile est interdit à l'exception des déplacements pour les motifs suivants en évitant tout regroupement de personnes :

- 1° Trajets entre le domicile et le ou les lieux d'exercice de l'activité professionnelle et déplacements professionnels insusceptibles d'être différés ;
- 2° Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées par l'article 8 du présent décret ;
- 3° Déplacements pour motifs de santé à l'exception des consultations et soins pouvant être assurés à distance et, sauf pour les patients atteints d'une affection de longue durée, de ceux qui peuvent être différés ;
- 4° Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance des personnes vulnérables et pour la garde d'enfants ;
- 5° Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie ;

.....

Intégralité du décret/Attestation de déplacement du 24 mars 2020

Affiche du 16 mars 2020

CORONAVIRUS LES MESURES ANNONCÉES
LUNDI 16 MARS 2020

Les déplacements doivent être réduits au strict minimum

RESTEZ CHEZ VOUS

 **Restriction ferme des déplacements pour 15 jours.**

À partir du **mardi 17 mars à midi**, sont autorisés, les déplacements :

- ☒ domicile - travail,
- ☒ pour faire ses courses,
- ☒ pour se soigner,
- ☒ des parents qui doivent récupérer leurs enfants,
- ☒ pour aider une personne dépendante
- ☒ brefs à proximité de son domicile (pour promener son chien, prendre l'air...).

POUR TOUT DÉPLACEMENT

Obligation d'avoir sur soi :

-  une **attestation** (employeur...)
ou
-  une **déclaration sur l'honneur** (modèle* à télécharger en ligne ou rédigée à la main) justifiant le déplacement.
ou
-  une **carte professionnelle**.

CONTRÔLES

100 000 policiers et gendarmes mobilisés pour mener des contrôles:

- fixes et mobiles,
- sur les axes routiers principaux et secondaires,
- des piétons aussi.

Face au coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Je reste chez moi
 - Se laver les mains régulièrement.
 - Tousser ou éternuer dans son coude.
 - Utiliser des mouchoirs à usage unique.
 - Se saluer, ne pas se serrer la main et éviter les embrassades.
-

SERVICES MUNICIPAUX

LA MAIRIE DE GUERIGNY RESTE OUVERTE.

Les services suivants seront maintenus : état-civil, cimetières, eau et assainissement, police municipale, propreté/salubrité publique.

Il est cependant recommandé de privilégier le contact téléphonique, dans toute la mesure du possible.

**IMPORTANT : SI VOUS CONNAISSEZ
UNE PERSONNE SEULE ET EN
DIFFICULTE, CONTACTEZ LA MAIRIE
AU 03 86 90 78 50**

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES
0 800 130 000 (appel gratuit)
gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Touchez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, éviter les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes
- 1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1	STADE 2	STADE 3	STADE 4
Cas importés sur le territoire	Existence de cas groupés sur le territoire français	Le virus circule sur tout le territoire	Accompagnement du retour à la normale
→ Objectif Freiner l'introduction du virus	→ Objectif Limiter la propagation du virus	→ Objectif Limiter les conséquences de la circulation du virus	

EN SAVOIR PLUS SUR LE CORONAVIRUS

Toutes les manifestations et activités associatives, culturelles, sportives... sont suspendues.

IMPORTANT : DON DU SANG

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

POUR SAUVER DES VIES, DONNEZ VOTRE SANG !

LA COLLECTE DU MERCREDI 8 AVRIL A
URZY LE GREUX, SALLE DES FETES DE 15H
A 19H EST MAINTENUE.
MERCI DE FAIRE CIRCULER CETTE

INFORMATION.



INFO
Coronavirus
(COVID-19)

Les citoyens sont **AUTORISÉS**
à se déplacer pour aller **DONNER LEUR SANG**
sur les sites de collecte de l'EFS.

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'AFS

LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL JACQUES PILLET



Centre Social
INTERCOMMUNAL
JACQUES PILLET

UNE INITIATIVE DE VOTRE
CENTRE SOCIAL :

**ALLOCATIONS
FAMILIALES**

**ON RESTE CHEZ
SOI SANS ETRE
ISOLE !**

**REJOINS LES JEUNES DE
TON TERRITOIRE !**

SUR LE SERVEUR DISCORD
DU SECTEUR JEUNES

CONTACTE MOI POUR SAVOIR COMMENT Y PARTICIPER

tél : 07.68.35.64.81
secteur.jeunesse@csi-guerigny.com

facebook et instagram :
Local Jeunes Guérigny

- La plate forme collaborative du CSI
- Les permanences téléphoniques
- Portage des repas : contacter le CSI : 03 86 60 43 60 / 06 71 68 99 45

En savoir plus sur les actions du CSI

PROFESSIONNELS SANTE / COMMERCE

SANTE

- **Dr LAICK : 03 86 37 30 94**
- **Dr BENADADA-CROZEMARIE : 03 86 37 07 66**
- **Dr BENADADA : 03 86 37 37 01**
- **Pharmacie GIBE-GAULIARD : 03 86 90 93 20**
- **Pharmacie ROSIER : 03 86 60 46 33**
- **Cabinet des infirmières : 1A rue des ABBES, 03 86 37 03 77**
- **Cabinet des infirmières : 51B, Grande Rue, 09 87 30 87 73**
- **Cabinet dentaire (POUR LES URGENCES) : 03 86 37 00 12**
- **Cabinet vétérinaire :**
contacter le cabinet pour les horaires : 03 86 37 36 96

COMMERCE

- Alimentation ProxiMarché : 03 86 37 32 64
- Boucherie/charcuterie : 09 83 52 50 40
- Boulangerie/pâtisserie (fournil de Carole) : 03 86 37 08 08
- Brico Jardin (alimentation animaux) : 03 86 21 87 14
- Dépôt de pain : 03 86 37 83 19
- Charcutier/traiteur (au marché) : 03 86 60 44 97
- Le Comptoir de Christelle : 03 86 21 12 91
- l'Amarena, pâtisserie/pain : 03 86 37 31 41
- Intermarché : 03 86 90 09 34
- S2I Informatique : 03 86 38 93 07
- Maison de la presse : 03 86 37 13 58

SERVICES BANCAIRES : CONTACTEZ VOTRE AGENCE

LA POSTE

- Courrier-Colis : La remise d'instance est assurée par le bureau de poste de VARENNES VAUZELLES

Copyright © 2020 Mairie de Guérigny, tout droit réservé

Vous recevez ce courriel car vous vous êtes inscrit à la lettre d'information de la ville de Guérigny.
Vous pouvez à tout moment retirer votre inscription sur simple demande auprès de la mairie de Guérigny ou directement en utilisant le lien en bas de cette page.

Courriel envoyé à : <<Courriel>>

Contact :
Mairie de Guérigny

Grande Rue
58130 Guérigny
mairie-guerigny@orange.fr

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désinscrire de cette liste](#).

